

les nouveautés

• LE SLOW-SCAN : ce système de transmission d'images par câble téléphonique permet de faire «venir» une exposition de 12 artistes américains. Les images télévisées, reçues par ce procédé, sont photographiées et exposées au jour le jour pendant la durée de la Biennale.

• LA SECTION VOIX ET SON : il s'agit d'artistes qui font de la voix ou du son des objets artistiques spécifiques. Ou qui utilisent des instruments rares, détournés de leur fonction. Ou qui donnent à leur pratique vocale un caractère volontairement spectaculaire.

Les points forts

• LA SECTION CINEMA EXPERIMENTAL : 50 films français et étrangers qui témoignent de la résurgence d'un cinéma expérimental typiquement européen, dégagé des influences américaines.

• UN NOUVEAU COURANT MUSICAL : sous la responsabilité de Daniel Caux, une série de concerts permettant de prendre date des derniers avatars de l'avant-garde musicale qui refuse de se présenter comme telle. Un courant qui mêle les genres avec humour.

• LE CATALOGUE : 384 pages, dont 150 d'illustrations. Un index de tous les artistes invités à la XII^e Biennale et des textes qui situent bien le moment actuel de la création dans le monde.

Qui? Comment? Combien?

Georges Boudaille, délégué général, répond à Catherine Francblin

Les artistes ont tous moins de 35 ans et représentent 45 pays différents, plus la France. Pour 41 pays, ils ont été choisis par des commissaires compétents de leur pays : ministère des Affaires étrangères ou services culturels. Toutefois, certains se sont adressés à moi pour les aider dans leur choix. Ou des ambassades étrangères en France m'ont demandé de leur suggérer le nom d'un commissaire national.

Certains pays, pour des raisons budgétaires ou de délai, n'ont pas répondu à notre invitation. D'autres n'ont pas été officiellement invités (le Chili, l'Afrique du Sud). Mais pour quatre des pays dont nous ne présentons pas de participation officielle, nous avons lancé des invitations directes aux artistes : c'est le cas des exposants canadiens, américains, brésiliens, chiliens.

Cette année, ayant dû réduire notre espace d'exposition, nous avions demandé aux commissaires de limiter le nombre d'artistes. Les pays d'Amérique latine présentent chacun deux artistes, ceux d'Europe en présentent, pour

la plupart, trois. Cependant, il y a sept Italiens, quatre artistes d'Allemagne fédérale, quatre d'Allemagne démocratique, et dix plasticiens français. La France se distingue aussi avec une section spéciale de sept photographes qui exposeront dans l'aire du bar, au premier étage du musée.

Le mode de sélection actuel de la Biennale, inauguré à la suite du relatif insuccès de la Biennale de 1977 (qui avait fait appel à une commission de sélection internationale) a l'avantage d'offrir une information sur l'art contemporain en provenance directe des pays concernés. D'ailleurs, plusieurs commissaires nationaux responsables de la sélection 82 faisaient déjà partie de la commission internationale, comme par exemple Wolfgang Becker, aujourd'hui commissaire pour la RFA. C'est dire qu'il n'y a pas à regretter l'ancien mode de sélection. Pour officielles qu'elles soient, les participations d'un grand nombre de pays (la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas...) sont, à mon avis, excellentes et représentatives. Les commissaires de ces pays

sont souvent des gens qui connaissent bien la scène internationale. Pour d'autres pays, il est vrai que les commissaires chargés de la sélection peuvent subir des pressions officielles, et y céder. C'est le cas de certains pays qui ont accédé récemment au socialisme et où le commissaire est conduit au rôle de simple commis-voyageur entre nous et son ministère de la Culture. Calculé sur deux ans, le budget de la Biennale s'élève à un peu plus de trois millions de francs, les subventions se répartissant comme suit : 1 600 000 F donnés par le ministère de la Culture, 800 000 F par la Ville de Paris, 25 000 F par le ministère des Relations extérieures. S'y ajoutent des subventions du Centre national de la photographie et de la Direction de la musique. La section artistique a un budget à part dont l'essentiel provient du ministère de l'Urbanisme et du Logement. Pour ce qui est des recettes, nous les avons estimées à 600 000 F, ce qui représente 35 000 entrées et 1 500 catalogues vendus.

Ce budget est évidemment de loin inférieur à celui d'autres

manifestations internationales. Celui de Documenta, à Cassel, était cette année de plus de sept millions de deutsch marks, soit 19 millions de francs. Mais nous n'avons ni autant d'œuvres, ni autant d'espace que Documenta...

Dans ce budget, les postes les plus lourds sont représentés par les frais de personnel technique et de gardiennage (un quart du budget total), ainsi que par les frais d'installation : plus de 700 000 F (encore cette somme est-elle très insuffisante!). Quant aux bourses attribuées aux artistes, c'est une chose très importante pour moi.

Cette année, les dix plasticiens français toucheront chacun 10 000 F offerts par le département Art et Industrie de la Régie Renault. Les photographes se partageront une somme de 35 000 F offerte par International Art Transport et la Fondation de France.

Après Paris, la XII^e Biennale sera présentée en Finlande. La section architecturale voyagera, elle, à travers toute la France.

Juste au 30/4 (mib)

